



MINISTÈRE  
DE L'ÉDUCATION  
DE L'ENSEIGNEMENT SUPÉRIEUR  
ET DE LA CULTURE

P O L Y N É S I E F R A N Ç A I S E

N° 33444 / MEE / DGEE / DFCI

DIRECTION GÉNÉRALE DE L'ÉDUCATION  
ET DES ENSEIGNEMENTS

Pirae, le 05/08/2026

*Le Directeur général*

*Affaire suivie par :*  
*Miriama CHEBRET*  
*cheffe du DFCI par intérim*  
*40 46 29 99*

à

**Mesdames et Messieurs les personnels enseignants du 1er et 2nd degré  
de l'enseignement public et privé,  
Mesdames et Messieurs les personnels d'éducation de l'enseignement public et privé  
Mesdames et Messieurs les personnels administratifs, techniques, sociaux et de santé**

s/c de Mesdames et Messieurs les Inspecteurs de l'éducation nationale  
s/c de Mesdames et Messieurs les Chefs d'établissements de l'enseignement public et privé  
s/c de Monsieur le Directeur Diocésain  
s/c de Mesdames et Messieurs les Chefs de département de la DGEE

**Objet :** Modalités d'accès et de suivi aux formations du programme académique de formation continue (PRAF) : personnels enseignants de l'enseignement public et privé des premier et second degrés, d'éducation et d'orientation, d'encadrement, administratifs, techniques, sociaux et de santé (ATSS) - Année scolaire 2026-2027.

Cette circulaire précise les modalités de mise en œuvre du PRAF 2026-2027 ouvert à toutes les catégories de personnels. Le PRAF 2026-2027 est validé par le comité de pilotage (Ministère de l'éducation et Vice-rectorat de la Polynésie française) et élaboré par les responsables pédagogiques de formation (IEN, IA-IPR...) en cohérence avec la politique éducative en Polynésie française. Il s'articule autour de 10 cycles de formation métiers, de 3 cycles inter-métiers, inter-catégoriels et de 528 dispositifs qui s'adressent à tous les personnels de l'éducation de Polynésie Française.

• **3 cycles de formation inter-métiers, inter-catégoriels :**

- Tous les personnels, tous les métiers
- Personnels contractuels et entrant en fonction
- Personnels en projet de développement, d'évolution ou de mobilité professionnels

• **10 cycles de formation métiers :**

- Professeurs du 1er degré - Professeurs du 2nd degré - Personnels d'éducation – CPE
- Psychologues de l'Éducation nationale, EDA, EDO
- DDFPT
- Personnels d'accompagnement : AEESH cf plan de formation FPPF
- Personnels administratifs et techniques - Personnels sociaux et de santé
- Acteurs RH et de la formation
- Personnels d'encadrement

## **1. Le DFCI, portail de la formation continue**

- **Le site du département de la formation continue et de l'innovation (DFCI)**

Les formations associées à chaque cycle sont consultables sur l'espace en ligne du département de la formation continue à compter du 10 août 2026 : <https://www.education.pf/dfci/>

- **L'iPRAF : plateforme de consultation**

Le PRAF en ligne (iPRAF) permet d'accéder à la consultation de l'ensemble des formations proposées. Le iPRAF dispose d'un moteur de recherche par thématique de formation (mot clé). Il est accessible à l'adresse suivante : <https://applications.education.pf/paf/>

Deux types de formation :

- **A candidature individuelle** : les candidats s'inscrivent directement aux formations durant la campagne d'inscription sur GAIA.
- **Sans appel à candidature** : les stagiaires sont désignés par les prescripteurs de formation (public désigné). *Pour les enseignants du privé, les désignations des prescripteurs seront soumises à avis de l'autorité hiérarchique.*

## **2. L'accès individuel à la formation**

Les formations des cycles inter-métiers, inter-catégoriels s'adressent à tous les personnels de l'académie, quel que soit leur métier et le segment de leur carrière.

- **GAIA : plateforme d'inscription**

L'accès individuel à la formation s'effectue depuis GAIA « *Module individuel* » des personnels accessible via le portail arena <https://extranet.ac-polynesie.pf/arena>

Les codes des dispositifs nécessaires à l'inscription aux formations à candidature individuelle sont disponibles sur l'iPRAF : <https://applications.education.pf/paf/>

Le guide pour l'inscription individuelle est téléchargeable :

<https://www.education.pf/dfci/wp-content/uploads/2026/07/Guide-Gaia-indivi-DFCI-2026-2027.pdf>

Le guide d'aide à la lecture des nomenclatures facilitera la compréhension des intitulés :

<https://applications.education.pf/paf/documents/Tutoriel-nomenclatures-PRAF.pdf>

- **Les campagnes d'inscription et d'avis**

La campagne d'inscription aux formations à candidature individuelle se déroulera **du lundi 10 août au vendredi 04 septembre 2026 à midi** :

1. L'avis des chefs d'établissement et des inspecteurs de l'éducation nationale est sollicité. **En cas d'absence d'avis, l'avis favorable est retenu par défaut.**

2. Un avis favorable n'engage pas la participation à la formation. La participation sera conditionnée à la capacité d'accueil prévisionnelle.

3. Les formations seront mises en œuvre si elles ont recueilli suffisamment de candidatures et sous réserve des budgets disponibles.

4. Le nombre de vœux est limité à 5.

La campagne d'avis des chefs d'établissement et des inspecteurs de l'éducation nationale se déroulera **du 04 au 18 septembre 2026.**

### 3. La gestion individuelle des formations

- **SOFIA-FMO, plateforme de gestion**

SOFIA-FMO est un outil de pilotage de la formation qui s'adresse à l'ensemble des personnels. L'application est accessible via le portail « Arena » : <https://extranet.ac-polynesie.pf/arena>

SOFIA-FMO permet au stagiaire de :

- Consulter le calendrier des formations auxquelles il est convoqué ;
- Se signaler absent au stage ;
- Communiquer avec les formateurs.

Deux courriels seront automatiquement adressés **au stagiaire sur son mail académique** :

- En amont de la formation : un mail informant le stagiaire qu'il est convoqué et qu'il recevra un ordre de mission par la voie hiérarchique qui seul aura valeur de convocation.
- Le dernier jour de la formation : dans une démarche qualité, le stagiaire sera invité à renseigner en ligne un questionnaire d'évaluation de la formation (disponible 21 jours uniquement).

### 4. Le CV I-Prof : traçabilité du parcours de formation

Dans le cadre de l'amélioration de la traçabilité des parcours de formation, les activités en qualité de stagiaire ou de formateur seront compilées automatiquement dans *I-Prof* depuis l'application GAIA.

### 5. Le calendrier des opérations

| Dates                           | Opérations                                                                                                               |                                                                                                                                                                 |
|---------------------------------|--------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------|-----------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------|
|                                 | 1 <sup>er</sup> degré                                                                                                    | 2 <sup>nd</sup> degré                                                                                                                                           |
| 10 août 2026                    | Publication du plan de formation académique 2026/2027                                                                    |                                                                                                                                                                 |
| Du 10 août au 04 septembre 2026 | <u>Période d'inscription individuelle</u>                                                                                |                                                                                                                                                                 |
| A partir du 10 août 2026        | Mise en œuvre des formations à candidature désignée (Sans remplacement)                                                  | Mise en œuvre des formations : <ul style="list-style-type: none"><li>• À candidature désignée ;</li><li>• Préparation aux concours et certifications.</li></ul> |
| 17 août 2026                    | Mise en œuvre des formations gagées sur la brigade de formation                                                          |                                                                                                                                                                 |
| 04 au 18 septembre 2026         | <u>Pour les inscriptions individuelles</u><br>Campagne d'avis des IEN, des chefs d'établissement et des chefs de service |                                                                                                                                                                 |
| A partir du 05 octobre 2026     | Mise en œuvre des formations<br><u>à inscription individuelle</u>                                                        |                                                                                                                                                                 |

Je vous remercie de bien vouloir assurer la diffusion de cette circulaire auprès de l'ensemble des personnels placés sous votre autorité.

Copies :

MEE 1  
DGEE  
/DFCI 1



Pour la Ministre et par délégation

Rainui HUGON